

L'assurance-emploi est un régime discriminatoire

par Pierre Céré

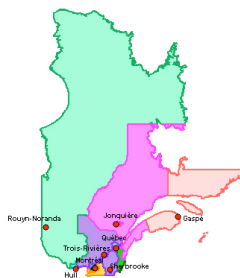
Porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses

Quelqu'un qui travaille, qui paye ses cotisations à l'assurance-emploi et qui perd son emploi suivant un « manque de travail » ou une « fin de contrat », peut se voir refuser l'accès aux prestations d'assurance-emploi. Des milliers de travailleurs et de travailleuses de l'industrie saisonnière, à chaque automne, vivent ce cauchemar. C'est vrai en Haute-Côte-Nord et dans la région de Charlevoix, en Gaspésie, dans le Bas du Fleuve, en Abitibi, dans la région de Montréal et d'ailleurs.

Une partie de l'emploi au Québec repose sur une industrie saisonnière : tourisme, pêche, aménagement paysager, etc. À la fin de cette saison, personne, jamais, n'est certain de pouvoir se qualifier aux prestations de chômage. En effet, on se qualifie à partir de son adresse de résidence, en fonction d'un taux de chômage rattaché à sa région, taux qui est recalculé à chaque mois. De plus, ces régions sont des régions administratives dont le découpage opéré par le gouvernement fédéral en 2000 est complètement arbitraire.

Ainsi, autour de Montréal, un résident de Mirabel et un autre de Lachute, deux municipalités géographiquement proches, relèvent de régions distinctes : Mirabel est rattaché à Montréal alors que Lachute fait partie du Centre du Québec. Ces deux « voisins » qui habitent l'un à Mirabel et l'autre à Lachute auront pu travailler au même endroit, faire les mêmes tâches, pendant la même période de temps, au même salaire : l'un se qualifiera alors que l'autre non. Pourquoi? Parce que selon la Commission de l'assurance-emploi (dorénavant appelé « Service » Canada), ils n'habitent pas la même région, les taux de chômage sont différents et donc l'admissibilité serait aussi calculée différemment : dans l'une on se qualifierait avec, par exemple, 560 heures alors que l'autre serait fixée à 595 heures de travail. Voilà le résultat de l'arbitraire fait loi et où le fonctionnement et les procédures sont à cette image : cyniques.

Les exemples de ce type se multiplient à travers l'ensemble du Québec. Ainsi, la Haute-Côte-Nord et Charlevoix sont rattachés à



une région administrative qui inclue le Bas du Fleuve, une partie du Saguenay et du Lac St-Jean, et d'autres secteurs de la Côte-Nord. Les réalités de cette région administrative ne sont pas les mêmes d'un secteur à l'autre, avec comme conséquence que les critères d'admissibilité ont été relevés et que de nombreuses personnes de la Haute-Côte-Nord et de Charlevoix ne parviendront

pas à se qualifier. Et s'ils se qualifient, ce sera pour une période de prestations plus courte. Pourquoi? Parce qu'un taux de chômage à la baisse a deux conséquences : plus d'heures de travail pour se qualifier pour recevoir moins de semaines de prestations. Qui en seront les victimes? Les salariés de l'industrie saisonnière et, de façon générale, l'économie de leur région.

C'est l'arbitraire qui mène dans les bureaux du Ministère des Ressources humaines du Canada, responsable de la loi de l'assurance-emploi : arbitraire décidé, calculé, voulu.

Manifestement, les routes de l'assurance-emploi en direction d'Ottawa sont bloquées. Nous prenons acte et réclamons dorénavant le rapatriement de ce programme au Québec, afin que nous en fassions un régime adapté aux besoins de la population travailleuse, dénué de ces iniquités.

AVEC les Indignés

par Ian Forand

Représentant en défense de droit au Comité Chômage de Montréal

Inscrit dans la foulée d'Occupy Wall Street, Occupons Montréal est un exemple de civisme recueillant un capital de sympathie très large. Même à la Ville de Montréal, pour l'instant, il n'est pas question de les déloger. Le phénomène devrait donc s'amplifier.

Il faut donner du crédit à ce mouvement civique, l'indignation est en partie un remède et pas seulement un succédané, pour prévenir le fatalisme et la démobilitation, car pour se mobiliser, il faut s'indigner. Après tout, si tout allait bien, pourquoi changer de trajectoire? Hors, tout ne va pas bien en ce bas monde. Comme l'a fait remarquer le *Conference Board du Canada*, le gouffre qui sépare les plus riches du reste de la population ne cesse de se creuser et ce, plus rapidement ici qu'au sud de la frontière. Cette inexorable pente doit être prise très au sérieux.

Les élites politiques et économiques canadiennes et québécoises ont la responsabilité de faire en sorte que l'écart entre riches et pauvres s'amenuise au lieu de s'amplifier. Maintenir la trajectoire actuelle serait irresponsable et aurait, à terme, des conséquences funestes pouvant affecter grandement la relative paix sociale si cher à ces mêmes élites.

De notre côté, nous croyons qu'il existe des pistes de solutions concrètes dont pourraient s'inspirer les élus. Il va de soi qu'après l'indignation, il faut des solutions! Selon nous, il y a des moyens très simples et efficaces pour aller en ce sens.

L'économiste Pierre Fortin affirmait récemment que le resserrement des règles de l'assurance-emploi durant la dernière moitié des années 1990 était le principal responsable de cette situation. Il est donc temps que l'amélioration du régime d'assurance-emploi soit à l'ordre du jour pour ralentir, voir endiguer cet appauvrissement tout azimut du plus grand nombre et cet enrichissement indu d'une minorité de magiciens des finances. L'économie réelle devrait, de toute évidence, prévaloir sur l'économie virtuelle, soumise aux aléas boursiers et à la spéculation. Après tout, s'assurer que chacun ait un revenu de remplacement lorsqu'il perd son emploi pourrait amenuiser les effets pervers du modèle économique actuel et remplir au moins partiellement le gouffre qui sépare les 99% des fameux 1%.

Pourquoi et comment continuer notre bataille sur l'admissibilité à l'assurance-emploi?

par France Turcotte

Coordonnatrice du Comité Chômage du Haut-Richelieu et du Suroît

Carole travaille dans un bureau de comptable comme préposée de données. Suite à une mise à pied pour manque de travail, elle dépose une demande de chômage en juillet 2011 qui n'est pas acceptée à cause du manque d'heures travaillées.

Par chance, un employeur la contacte presque aussitôt pour un petit contrat de quelques jours. Soulagée, Carole pense avoir enfin les heures nécessaires pour se qualifier.

Surprise!

Lorsque Carole a redéposé sa demande de chômage, le taux de prestations pour la région avait changé ce qui a eu pour conséquence que le nombre d'heures pour se qualifier avait augmenté de 35 heures. Heureusement, elle se trouve rapidement un nouvel emploi, grâce auquel elle aura finalement suffisamment d'heures pour obtenir des prestations au mois de septembre.



Combien de travailleurs (ES) vivent cette lacune de la Loi de l'assurance-emploi?

Aujourd'hui, je vous parle d'un cas en particulier, mais malheureusement, nous rencontrons à chaque semaine des travailleurs (ES) qui n'ont pas assez d'heures pour se qualifier, et ce, c'est sans compter ceux qui ne se présentent pas à nos bureaux. De plus, ces travailleurs (ES) n'ont pas tous la chance de se trouver rapidement des emplois et contrats leur permettant d'accumuler le nombre d'heures pour se qualifier.

Suite au verso

Doit-on rapatrier au Québec le programme d'assurance-emploi?

Dîner-Conférence

Vendredi 18 novembre 2011, 12h00
au Centre d'archives de Montréal (535, Avenue Viger Est)

Billet : 150\$ Pour information: 514 933-3553 ccm@comitechomage.qc.ca

Organisé par



Dialogues dans l'ombre 7 : Des fleurs dans le fumier

par Patrice Viau

Membre du conseil d'administration du Comité Chômage de de Montréal

Pat et Vic visitent l'exposition du World Press Photo et d'Anthropographia au Marché Bonsecours. Les clichés des photojournalistes défilent l'un après l'autre, témoignant d'un monde de plus en plus en proie aux tragédies, aux meurtres, aux catastrophes, à la bêtise, et enclin au désespoir. Et pourtant...

PAT : Hmm... Hé hé hé! Regarde cette photo, elle est vraiment bien!

VIC : Celle du sans-abri qui caresse les seins de sa genre de blonde?

PAT : Oui! C'est simple, mais c'est tellement ça...

VIC : La vie et la dignité malgré tout.

PAT : Exact ! Tu sais, y'a un cinéaste iranien, Abbas Kiarostami, qui disait à peu près ça : « Le grand défi de ce siècle, c'est le combat entre l'éternel et le temporel. Mais encore une fois, le choix est évident : il nous faut choisir la vie. »

VIC : Comme quoi, au-delà des idéologies, des games de pouvoir, des façades, des bons sentiments, la vie fait son chemin envers et contre tout.

PAT : Ouais. Faut essayer de se rappeler ça dans le contexte actuel, icitte! Avec les Tories qui arrêtent pas d'en remettre avec leur putain de sottises d'histoire de drapeau, de morale cucul, d'ordre et de lois anti-sociales, de connivences avec des pouvoirs obscurs, et d'esprit anti-scientifique!... À un moment donné, j'imagine que les Québécois vont redevenir un fleuve en pleine débâcle, engorgé d'un flux de vie que rien n'arrêtera. Suffit d'être créatif bonnyenne!

VIC : C'est triste de voir qu'on ait supprimé certains idéaux collectifs au profit d'un salut individuel. Mais en même temps, quand la collectivité devient plate, que veux-tu faire pour te libérer?

PAT : J'imagine que plus on va être de monde à patauger dans la même marde, plus on va vouloir s'en sortir ensemble. La misère aime la compagnie! Tsé, après



Reese Andrea Star – The Urban Cave

les années Duplessis, les Canadiens-Français en pouvaient juste plus d'étouffer de la sorte, ensemble. Pis pow! Pendant 20 ans, on a progressé comme c'est pas possible, on a innové, on a créé... Avant de pogner un méchant down! Mais peut-être que quelque chose s'en vient.

VIC : Qui sait! Peut-être qu'on arrive à une conjoncture favorable à la reprise en main de notre destin.

PAT : Prend l'exemple de l'Assurance-chômage, on est justement en train de jongler avec ces questions-là au CCM pis au CNC... On est pogné, après tant d'années de revendications au fédéral, sur la case départ. Force est d'admettre que le dossier Chômage, c'est du gâchis sur toute la ligne! Mettons qu'avec les Conservateurs majoritaires, y se passera rien à ce niveau pour les 4, voir les 8 prochaines années. Si on veut mieux protéger les travailleurs québécois, et ne pas les rendre encore plus dépendant d'un système de plus en plus dur, il faudra récupérer le chômage au provincial.

VIC : En plus, c'est pas seulement les travailleurs que ça inquiète. Même les employeurs, les maires, les religieux, les économistes et les actuaires du Québec ne comprennent pas ce qui se passe. En fait, c'est scandaleux et ça frôle le vol!

PAT : On ne le répètera jamais assez. Et maintenant, il s'agit de prendre les moyens de nos ambitions. Retrouver un brin de liberté et affermir notre volonté politique pour pouvoir refuser les faux-maîtres.

VIC : Amen! Et que vive la vie!

Pourquoi et comment continuer notre bataille suite de la page 1

En cette période involontaire d'arrêt de travail, de quoi vivent ces hommes, ces femmes et leur famille? Dans le cas de Carole, entre le mois de juillet et septembre, c'est durant plus de 6 semaines qu'elle a dû vivre sans revenu.

Nos luttes sur l'amélioration de l'admissibilité à l'assurance-emploi.

Depuis la fondation de notre regroupement, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), notre cheval de bataille est l'admissibilité à l'assurance-emploi. Nous avons multiplié nos stratégies que ce soit la Marche des chômeurs, notre travail d'alliances pour déposer des projets de Loi, des représentations à la Chambre des communes, notre implication dans les campagnes électorales avec les Sans-Chemise et malgré que le gouvernement conservateur était minoritaire nous n'avons jamais réussi à améliorer cette Loi.

Maintenant que nous devons vivre pour au moins quatre ans avec ce même gouvernement conservateur mais majoritaire nous n'avons rien à espérer.

Quel chemin prendre pour continuer cette lutte?

Ne serait-ce pas pertinent d'explorer la possibilité de rapatrier au Québec le régime d'assurance-emploi? Créer notre propre programme qui tiendrait compte des besoins des travailleurs(ES) et de nos revendications sur l'admissibilité?

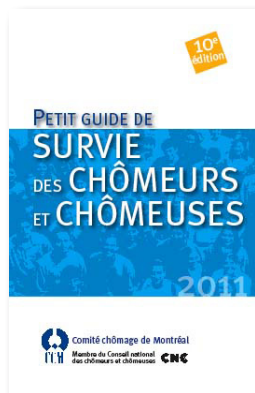
Guide de survie des chômeurs et chômeuses

Pour ses 20 ans, le Petit Guide a fait peau neuve

Le Petit Guide de survie des chômeurs et chômeuses fait le tour des principaux éléments de la loi et des règlements de l'assurance-emploi de façon à rendre accessible à toutes et à tous les rouages de cette loi complexe et rendre compte de conseils pratiques.

Pour se le procurer, téléchargez le bon de commande à l'adresse suivante:

<http://comitechomage.qc.ca>



Médias sociaux

Le CNC maintenant sur Facebook! Devenez fan de notre page du Conseil national des chômeurs et chômeuses dès maintenant.



Soyez attentifs, bientôt nous aurons notre page Twitter!

Vous avez des questions?

Si vous avez des questions à propos de l'assurance-emploi n'hésitez pas à contacter un des groupes membres du CNC. Notre service d'information téléphonique est gratuit et professionnel.



Les groupes membres du Conseil national des chômeurs et chômeuses

Comité chômage de Montréal
3734, avenue du Parc, Montréal, Qc, H2X 2J1
(514) 933-5915
ccm@comitechomage.qc.ca
<http://www.comitechomage.qc.ca>

Comité chômage du Haut-Richelieu
130, Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 6S6
(450) 357-1162
cchr@qc.aira.com

Point de service:

Comité Chômage du Suroît
Bureau à Salaberry-de-Valleyfield, QC
Sur rendez-vous
Sans frais: 1-877-357-1162

Mouvement action-chômage de Charlevoix
367, rue Sainte-Étienne, bureau 330
La Malbaie, Qc, G5A 1M3
(418) 665-3623
maccharlevoix@videotron.ca
<http://www.maccharlevoix.com>

Mouvement action-chômage de Saint-Hyacinthe
1195, rue Saint-Antoine, bureau 202
Saint-Hyacinthe, Qc, J2S 3K2
(450) 778-6023
mac@ntic.qc.ca
<http://www.macst-hyacinthe.qc.ca>

Action chômage de Québec
1279, 4e avenue Québec, Qc, G1J 3B5
(418) 523-7117
acq-quebec@bellnet.ca

Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy
324, boulevard Fiset, Sorel, Qc, J3P 3R2
(450) 743-7822
chomeurs@videotron.ca

Regroupement des sans-emploi de l'Abitibi-Temiscamingue
851, 5e avenue, bureau 204, C.P. 206
Val d'Or, Qc, J9P 4P3
(819) 874-6649
rseat3@msn.com

Point de service à Rouyn Noranda:
243 avenue Murdoch
Rouyn-Noranda, Qc, J9X 5A4
Sur rendez-vous
Tel : 819-874-6649



est le bulletin d'information du Conseil national des chômeurs et chômeuses.

Il est publié 3 fois par année et sa reproduction est encouragée si la source est mentionnée.

www.lecnc.com



Conseil national des chômeurs et chômeuses
354, avenue des Pins Ouest
Montréal, (Québec) H2W 1S1
Téléphone : (514) 933-3764
Télécopieur : (514) 933-4074
cnc@lecnc.com